

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com



Colopathie fonctionnelle + Aménorrhée

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/07 21	C	xl	150 DH	DR. Souria GHAMRA Medecine Générale Echographie Gynécologique 13, Bd. Marrakech 0622 33 65 99

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. Siham TAMI N°: 1-2 Mosquée Riad Riad (A côté du stade Sportif) Tél / FAX: 05 22 33 65 22	31/07/20	99350

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
	D 00000000	B 00000000		DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Soumia Ghamraoui

Lauréate de la Faculté
de Médecine de Casablanca
Médecine Générale
Echographie Générale

الدكتورة سمية الغمراوي

خريجة كلية الطب
بالدار البيضاء
الطب العام
الفحص بالصدى

Berrechid, le

31/07/2024

برشيد

TANANI Fatima

84,90

1) Duphaston cp
1 cp x 2 J, après
Pdt 10g

52,60

2) Carminex sirop
1 càs x 2 J, après

49,60

3) Dr. Rougier gas digestion
1 cp x 3 J, int.

T, 993, 50

Dr. Soumia GHAMRAOUI
Médecine Générale
Echographie Générale
13, Bd. Marrakech - BERRECHID
Tél : 0522 33 65 99

13, Bd de Marrakech, Hay Kadiri
Berrechid Tél : 05 22 33 65 99

13، شارع مراكش، حي القادرى
05 22 33 65 99 - الهاتف : برشيد



1125512

LOT: 330120
EXP: 01/01/2023
PPC: 59.60 DHS

CARMINEX®

SIROP & SACHETS

COMPOSITION :

	pour 100 ml	pour 1 sachet
Huile essentielle de CANNELLE	1 ml	0,01 g
Huile essentielle de FENOUIL	1 ml	0,015 g
Huile essentielle de CARVI	1 ml	0,015 g

PROPRIETES :

CARMINEX® est une combinaison de goût plaisant d'huiles essentielles volatiles carminatives de source naturelle, comme l'huile de cannelle, de fenouil et de carvi. **CARMINEX®** stimule la motilité gastrique et détend le cardia, ce qui donne pour résultat le soulagement de la distension et de la flatulence. **CARMINEX®** apporte bien-être et confort digestif.

CARMINEX® améliore les fonctions digestives de l'estomac, l'appétit et soulage le spasme et les coliques abdominales.

Les huiles de cannelle et de fenouil sont des agents également aromatisants et celle de carvi agit également comme antiseptique intestinal.

UTILISATION :

Désordres digestifs dus à la mauvaise digestion et à la flatulence.
Distensions et brûlures de l'estomac après les repas.

MODE D'EMPLOI :

Pour le sirop.

Adultes Une cuillère à soupe une à deux fois par jour ou comme prescrit par votre médecin ou conseillé par votre pharmacien.

Enfants Une cuillère à café une à deux fois par jour ou comme prescrit par votre médecin ou conseillé par votre pharmacien.

Pour la forme sachet.

Un sachet par jour après le repas principal ou en cas de besoin.

PRESENTATION :

Boîte de 6 sachets effervescents de 5 g.

Flacon de sirop 120 ml.

Conserver à température ambiante dans un endroit sec.
Ne pas laisser à la portée des enfants

Fabriqué par **MEPACO**
Distribué exclusivement par **I.M.P**

Complément alimentaire n'est pas un médicament